



NOTE D'INFORMATION N°4

Circonscription EVREUX III

A afficher en salle des maîtres



REUNION des DIRECTEURS du 10 FEVRIER 2020

Alors que chaque équipe vit pleinement une année scolaire riche de ses projets et commence à concevoir les contours de la rentrée prochaine, je tiens à relayer et m'associer aux propos de M Le Mercier, DASEN de l'Eure, qui salue le travail accompli par chaque professionnel de l'Education Nationale, au sein des écoles. Les enjeux sociétaux, qui incombent à l'école, sont importants et reposent sur l'engagement de chacun.

❖ VIE des ECOLES

1) *Semaine des mathématiques à l'école maternelle Picasso.*

A l'occasion d'une opération « *École Ouverte* », jeudi 30 janvier, de nombreux parents ont pu observer comment les élèves construisent le nombre avec le numérique en utilisant deux applications comme compléments d'activités de manipulation, dans une logique d'intégration du numérique au service des apprentissages. L'Attrape-Nombres ou Number Catcher est une application - principalement adaptée aux enfants de 5 à 10 ans - qui permet de stabiliser la connaissance des nombres jusqu'à 20. Les enfants y découvrent les concepts fondamentaux pour construire les décompositions, la quantification, la mémorisation et l'estimation.

Les applications utilisées sont des outils à partager, de la MS à la fin de cycle II, téléchargeables sur tablette et PC, gratuitement :

Number catcher : <https://renauddinns.forumactif.org/t396-number-catcher>
10 doigts : <https://ressources-numeriques.fr/application-tablette-10-doigts/>

2) *Safer Internet Day à l'école Rochereuil.*

Lien : <https://www.saferinternet.fr/>

Les élèves de CM1 de l'école Rochereuil et des élèves de quatrième du collège Rostand se sont rendus à Paris, le 11 février, à l'occasion du « Safer Internet Day », pour inaugurer des outils numériques destinés aux primaires, aux collégiens et aux familles. Le thème de cet année est le déploiement d'un outil numérique destiné à se prémunir des risques de harcèlement numérique, dans le cadre du plan national « Non au harcèlement ». <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/>

Cette application gratuite est un outil d'échanges entre adultes et enfants pour définir les règles de bonne conduite, dans un espace numérique. Son apprentissage pourra entrer dans le volume horaire annuel de 10 heures qui devra prochainement être dédié au harcèlement et au climat scolaire.

<https://www.internetsanscrainte.fr/ressources/faminum>

❖ Registre SST

Après une période de test, le registre Santé et Sécurité au Travail a été déployé en version numérique. La version papier est devenue caduque. Via le portail métier (Aréna > Intranet, référentiel et outils), chaque enseignant d'une école peut accéder au registre SST de son école. Chaque mention déposée est automatiquement adressée à l'IEN.

❖ EVALUATIONS NATIONALES

Les résultats aux évaluations nationales de septembre, en CP et CE, montrent notamment les résultats suivants, au niveau de la circonscription :

Français :

- CP : *Point fort : « Connaitre le nom des lettres »*
Point faible : « Comprendre des mots lus par l'enseignant ».
- CE1 : *Point fort : « Comprendre seul un texte lu ».*
Point faible : « Comprendre des mots lus par l'enseignant »

Mathématiques :

- CP : *Point fort : « Lire des nombres entiers ».*
Point faible « Associer un nombre à une position »
- CE1 : *Point fort : « Reproduire un assemblage ».*
Point faible : « Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et des calculs ».

Je remercie chaque enseignant pour l'investissement consacré au bon déroulement de ces évaluations. Les résultats de ces évaluations doivent permettre une analyse, à l'échelle des écoles maternelles et élémentaires, des axes de travail à définir, dans un parcours de l'élève cohérent et adapté à ses besoins. Ce seront des indicateurs à prendre obligatoirement en compte pour la rédaction des futurs projets d'école et de réseau.

❖ PARCOURS DES ELEVES

OLC 3 : 40 dossiers ont été examinés par la commission du 6 février. Les préconisations seront rapidement adressées aux écoles. Je souhaite que les observations concernant les élèves « repérés » soient transmises régulièrement à Mme Gomez et au secrétariat. Au-delà de cet aspect administratif, la dimension éducative et préventive prime. Pour cela, je vous demande d'adresser, dès l'observation faite, une copie à la PMI (si accord de la famille) et au RASED du secteur afin que la commission puisse être enrichie par les observations de chaque partenaire. Les observations, pour la prochaine commission, devront être adressées avant le 15 mai 2020.

SEGPA : 61 élèves ont été « repérés » en octobre et 20 dossiers ont été finalisés, pour un traitement par la CDO. Les familles recevront la réponse de la commission plénière à la fin du mois d'avril.

J'insiste particulièrement sur la mise en forme et la préparation des dossiers qui sont adressés en circonscription. Ces dossiers engagent l'orientation, et donc l'avenir des jeunes élèves concernés. Les dossiers doivent donc être renseignés en équipe, pour un partage des points de vue, avec le partenariat éclairé des familles, dès le CM1. Chaque pièce du dossier doit être étayée. Un PPRE, mis en œuvre le plus tôt possible (avant le CM2), doit être complété avec soin, révélant ce que l'école a proposé pour palier les difficultés devenues persistantes. Enfin, l'élève doit être associé à la construction de ce projet

de pré-orientation en sixième adaptée. N'hésitez pas à vous tourner vers le RASED, l'équipe de circonscription et l'équipe ASH pour des conseils, à ce sujet.

Stages de réussite : Ils seront proposés aux élèves de CM1 et CM2 aux vacances de printemps (4 jours), en juillet et août (5 jours). Le dossier sera suivi par M Gilles Larivain.
L'application pour les inscriptions (élèves et PE) est ouverte jusqu'au 20 mars, pour le premier stage.

❖ PROJET D'ECOLE

Le précédent projet d'école, rédigé en 2015 est arrivé à son terme. Un nouveau projet doit être rédigé, pour les années à venir, au regard des nouveaux indicateurs disponibles et du Projet Pédagogique Normand. <http://www.ac-normandie.fr/academie/projet-pedagogique-normand-2019-2022/>

Les documents et la démarche sont en cours de finalisation. Ils associeront des outils « papiers » et une application numérique, pour une simplification de la saisie des fiches actions.
Chaque école, devra construire et observer son propre tableau de bord qui mettra en lumière diverses informations quantitatives et qualitatives telles que les résultats aux évaluations, les taux de maintien la place de l'inclusion scolaire, l'analyse du climat scolaire, etc.
Le calendrier des opérations reste à arbitrer par le DASEN ; de plus amples informations seront transmises aux écoles d'ici la fin de l'année.

❖ PROJETS CULTURELS

Pour rappel, le calendrier des actions culturelles est le suivant :

- Retour des fiches « Actions culturelles départementales » (ex : « dévoreurs de livres ») : à retourner pour le 20 mai.
- Retour des fiches « Résidences d'artistes » pour le 6 mars (initiative départementale) ou le 16 mars (initiative de l'école).

Par ailleurs, vous trouverez sur le site de la circonscription (<http://evreux3-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article285>) un tableau résumant toutes les actions et concours à dimension culturelle, répertoriés par la DIPEL, pour l'ensemble d'une année scolaire. Cet outil permettra aux équipes d'enrichir leur culture professionnelle et de mieux anticiper la participation à un projet.

En guise de conclusion, je salue le travail porté par les équipes et les enseignants, dont j'ai été témoin depuis la rentrée.

Mon équipe de circonscription et moi-même restons à votre écoute pour continuer à vous accompagner et vous aider dans vos missions, au service de la réussite de nos élèves.

*Fabrice Vivien
IEN – Evreux III*